

## LEADER 2023-2027

## GAL Auvergne-Rhône-Alpes Tarentaise Arlysère Maurienne

## FICHE PROJET

## Aménagement du Fort de la Batterie en refuge partagé - ASSAINISSEMENT

Réf. appel à projet	1.1 « Déployer un tourisme diversifié, inclusif, au parcours visiteur facilité »
Réf. objectifs	<p><u>Stratégique</u> :</p> Promouvoir des offres touristiques toute l'année Elargir les clientèles et proposer un tourisme inclusif avec priorité aux jeunes et à la population de proximité
	<p><u>Opérationnel</u> :</p> Renforcer, développer l'accueil de nouveaux publics ; Mettre en place des offres touristiques plus accessibles à la population permanente, aux ménages aux revenus modestes, favorisant la mixité sociale

Date rédaction doc	25/12/2024	Planning prévisionnel projet	01-01-2025 au 31-12-2026
--------------------	------------	------------------------------	--------------------------

Porteur de projet (statut)	Pour que vive le Fort de la Batterie (Association loi 1901)		
<input type="checkbox"/> Tarentaise	<input checked="" type="checkbox"/> Arlysère	<input type="checkbox"/> Maurienne	
<input type="checkbox"/> Dimension communale	<input checked="" type="checkbox"/> X Plusieurs communes	<input type="checkbox"/> SCoT	<input type="checkbox"/> Echelle GAL

## DESCRIPTIF DU PROJET

**Contexte**

Le Fort de la Batterie a été bâti sur les hauteurs de Marthod entre 1886 et 1888.

En 1998, l'association « Pour que Vive le Fort de la Batterie » est créée pour sauver le site de la ruine.

En été, le Fort est accessible à pied depuis le parking du Raffort après une marche 45 minutes sur l'itinéraire du tour des Bauges.

**Objectifs du projet**

Aujourd'hui, nous souhaitons aboutir la

**restauration de ce bâtiment pour pouvoir véritablement faire découvrir et partager l'héritage de ce patrimoine.** Pour répondre aux demandes d'hébergement qui se multiplient sur le site, notre souhait est **d'aménager un refuge partagé, accessible notamment aux jeunes publics, et qui permette d'accueillir toutes les personnes en quête de découverte des multiples aspects (sportifs, environnementaux, culturels et patrimoniaux...) qu'offre notre site.**

- ➔ Restaurer et mettre en valeur un **élément emblématique du patrimoine historique local**
- ➔ Développer un **lieu de vie en montagne (au-delà d'un site touristique) de proximité** permettant aux populations du territoire de **profiter de la montagne** :
  - **en limitant leurs déplacements** et en rendant possible l'accès à un site d'accueil de montagne par des moyens de **mobilité douce** (marche, vélo,...)

- **en le rendant accessible pour des publics, notamment des publics jeunes, éloignés de la montagne**, par l'accessibilité du lieu par le réseau de sentier et le faible dénivelé minimum : « un premier pas vers la montagne ! »
- ➔ Proposer un **camp de base** pour des activités variées :
  - **Sportives** (escalade, randonnée, ski alpinisme, highline, VTT...)
    - ➔ **Liens** GR96 Tour des Bauges, site Escalade FFME de la Pierre Debout, réseau sentier Arlysère, Bureau des Guides d'Albertville...
  - **Culturelles** (concert, projection de films, résidences artistiques...)
    - ➔ **Liens** Grand Bivouac, groupes musicaux du territoire, résidence d'artistes locaux (cirque, musique, création graphique...)
  - **Biodiversité / Environnement** (observation des étoiles, belvédère géologique, dynamiques pastorales, faune et flore spécifiques de la montagne...)
    - ➔ **Liens** qualité du ciel étoilé PNR Bauges, le label Geopark...

**Action prévue** : Création d'un **système d'assainissement** indispensable à la création d'un refuge de 34 places qui comprendra :

- **Un espace « refuge non gardé »** accessible en tout temps avec un office et un espace dortoir sur lits superposés de 12 places.
- **Un espace « refuge gardé »** supplémentaire, constitué au rez-de-chaussée de 22 places de couchages et d'un vestiaire
- **Une grande salle au 1er étage** pour les activités diverses proposées sur place.
- **Une cuisine aux normes au rez-de-chaussée**
- **Un espace expo culturelle/valorisation des productions locales/polyvalent au 1<sup>er</sup> étage**

### **Publics cibles**

**Les populations touristiques** pratiquant l'itinérance pédestre ou la randonnée journalière. La position privilégiée du Fort en fait un site idéal pour le développement d'un **tourisme de transition basé sur l'itinérance** et la découverte d'espaces montagnards naturels et vivants.



Festival G4P, manifestation culturelle organisée par une association du territoire dans le Fort en 2018,

**Les habitants du territoire local** qui pourront profiter de ce véritable **Tiers Lieu de montagne**, où la communauté bénévole locale s'active depuis plus de 25 ans, chacun pouvant y apporter ses idées et les faire vivre comme le prouvent la diversité et le nombre d'initiatives et actions qui y sont organisées par les partenaires qui s'approprient l'usage des lieux. Le Fort de la Batterie devient de ce fait un lieu central de la vie sociale d'une communauté d'action locale ouverte sur l'accueil, le partage et la convivialité.

**Les publics jeunes, et principalement ceux éloignés de la montagne**, pour des séjours d'éducation à l'environnement pour lesquels nous travaillons déjà depuis plusieurs années avec des associations locales : Les Enfermés Dehors, Mountain Riders, G4P...

**Résultats attendus** : « *Nous aurons réussi si...* »

le site accueille après 3 ans de mise en service, 1000 nuitées touristiques par saison, 20 groupes pour des séjours de jeunes et permet l'animation de 8 événements par an.

## REPONSES AUX CRITERES D'EVALUATION

### Prise en compte de la transition énergétique et écologique

Le projet du Fort de la Batterie s'inscrit dans un engagement fort pour participer à mettre en œuvre la **transition écologique des territoires de montagne**.

- travaux d'amélioration de la **performance énergétique** : installation de fenêtres double vitrage, utilisation de panneaux photovoltaïques pour l'alimentation électrique, utilisation de panneaux solaires thermiques pour l'eau chaude, installation de 2 poêles à bois à foyer fermé performants (limitation des particules fines émises/préservation de la qualité de l'air) dans les espaces chauffés alimentés par du bois ultralocal issus de l'utilisation des chablis de la forêt communale.
- **accès et mobilité** : la proximité du Fort aux espaces urbains en fait un premier pas à la montagne plus proche des habitants, pour permettre le développement d'un tourisme renouvelé vers la découverte des espaces proches. Cela permet de réduire les distances parcourues pour séjourner en montagne et de déconcentrer l'activité touristique à l'échelle des vallées alpines, réduisant ainsi les contraintes sur les milieux.
- **préservation des sols et de la biodiversité** : le projet reste à l'intérieur d'un périmètre urbanisé depuis 150 ans. Il permet de valoriser ce patrimoine sans artificialiser de nouveaux espaces, permettant ainsi de préservé des espaces vitaux particulièrement riches en biodiversité que sont les écotones de montagnes, interfaces entre les différents milieux bordant le Fort : forêts, prairies, parois rocheuses.
- **utilisation de l'eau** : le projet prévoit l'utilisation de l'eau de pluie pour tous les usages pour lesquels cela est possible réglementairement, par la récupération de l'ensemble des eaux de toiture et leur stockage dans une cuve située sous le Fort.
- **création d'emploi** : le projet du Fort, dans sa vision d'un tourisme renouvelé, déconcentré et inclusif, contribuera directement à la création de 2 à 3 emplois de gardiens et aide-gardiens de refuges pendant la saison touristique estivale.

### Valeur ajoutée par rapport à l'existant

D'autres actions permettront de soutenir l'installation de nouveaux acteurs économiques locaux variés pour développer une activité économique locale résiliente, notamment par :

- l'aménagement d'un espace de vente de produits locaux sur le site permettra de participer à l'activation des circuits courts de distribution des **agriculteurs et des artisans**.
- la création de partenariats avec les **producteurs locaux** pour l'utilisation de leurs produits (si possible bio) dans la restauration proposée sur place, avec le réseau des producteurs de l'AMAP de Marthod.
- la création de produits éducatifs et touristiques sur site qui permettra de développer l'activité des **accompagnateurs en montagne, guides, moniteurs d'escalade, éducateurs à l'environnement du territoire** et notamment du Bureau des Guides d'Albertville
- la programmation et les résidences d'**artistes** sur le site du refuge

### Concertation, approche partenariale

Le projet d'établir un refuge sur le site du Fort de la Batterie est porté depuis 1998. De nombreux **bénévoles** issus des communes alentours s'investissent sur le site. Les **associations locales** nous soutiennent par leurs dons ou des événements qu'elles coorganisent avec notre association : St S'moniens Albertville, Histoire et Tradition Marthod, Comité des fêtes de Marthod, association G4P. **La commune de Marthod** a longtemps aidé le projet à émerger et a pu s'appuyer sur les ressources fournies par le **PNR du Massif des Bauges** qui a financé l'étude de faisabilité dès 2011. L'association du Fort est également géopartenaire du PNR, organise chaque année une animation pour les Renc'arts (journée Escalade et Géologie) et a développé une table d'orientation géologique qui participe au développement du label Geopark du PNR. Elle est également en lien étroit avec la **Maison du Tourisme du Pays d'Albertville** pour organiser des visites du site et participer au programme d'animation locales. Le projet a également été plébiscité via un **financement participatif** en 2018 qui a permis de lever 12 000 € auprès de 100 **contributeurs** en 3 mois. Il a ensuite été lauréat sur son canton pour le **budget**

**citoyen** de la Savoie en 2021 grâce aux votes des savoyards. Plus de **600 personnes ont adhéré** à l'association entre 2021 et 2024 et parmi elles, de nombreuses ont fait des dons pour le projet.

**Toutes les collectivités ont été sollicitées et soutiennent le projet** : commune de Marthod, intercommunalité Arlysère, département de la Savoie, région Auvergne Rhône-Alpes et Etat. Leurs représentants nous ont tous sans exception adressé des courriers de soutien.

De nombreuses **entreprises locales sont mécènes** en financement (Snowleader, Crédit Agricole, Essentem, Petzl) ou en compétence (Poma, SAGE, Vial et Rossi).

### **Innovation**

Le projet n'est pas simplement un refuge mais ambitionne aussi de consolider le rôle de lieu de vie pour la communauté locale, que le site possède déjà mais que sa mise aux normes va amplifier sans nul doute, permettant ainsi au Fort de la Batterie de devenir le **1<sup>er</sup> Tiers Lieu de montagne**, remplissant les **nombreuses fonctions** précédemment décrites : tourisme durable, catalyse des animations citoyennes locales, éducation à l'environnement montagnard pour les publics jeunes.

### **Effet levier de la subvention**

La subvention sollicitée permettra de financer (42%) de la **partie assainissement du projet** sans laquelle le site ne pourra être **mis aux normes**. C'est donc un levier indispensable pour la réussite du projet.

### **Suivi-évaluation envisagés**

L'évaluation de la réussite du projet se fera à travers :

- la satisfaction des utilisateurs, ma variété de leur profil et la qualité des initiatives mises en œuvre sur le site
- le nombre de randonneurs accueillis sur le site (en nuitée, en restauration ou en accès libre)
- le nombre de projets portés par des associations ou des citoyens et déployés ou catalysés sur le site (nombre d'évènements organisés, de résidences artistiques, ...)
- le nombre de jeunes accueillis en nuitée sur le site (nombre d'établissements scolaires, de structures d'accompagnement des publics jeunes et particulièrement de publics éloignés de la montagne (MECS, associations des QPV, associations d'éducation à l'environnement,))

## **ASPECTS FINANCIERS**

### **Type de dépenses**

X Investissement                       Fonctionnement                       Investissement & fonctionnement

**Montant total prévisionnel (€ HT) : 390 833,40 €** - Aménagement du Fort de la Batterie en refuge partagé

**Montant de dépenses éligibles présentées (€ HT) : 96 100 € (Partie Assainissement du projet)**

### **Plan de financement prévisionnel (€ HT) :**

<b>FEADER (LEADER)</b>	<b>Cofinancement (Région)</b>	<b>Autofinancement</b>	<b>TOTAL</b>
42 %	20 %	38 %	100 %
40 000 €	19 220 €	36 880 €	96 100 €

**Détails dépenses** terrassement, assainissement : filtre compact 40 EH (Séparateur à graisse 2 m<sup>3</sup>, fosse toutes eaux 19 m<sup>3</sup>, filtre compact, tranchée de dissipation), remise en état réserve 30m<sup>3</sup> eau, réalisation d'une prise d'eau d'aspiration